



VISITE GUIDÉE

# LES FAÇADES PARISIENNES

(par Yves Renault)

Jeudi 1<sup>er</sup> juin 2017  
à 14H15

# Les façades parisiennes

## Marchons le nez en l'air et les yeux grand ouverts

L'architecture est un art social. Ses interactions avec la société sont multiples et l'on retrouve dans le dessin des façades et leurs ornements (ou l'absence d'ornementation) de nombreux points communs avec la musique, la peinture, la sculpture, la mode, la cuisine...

Pour cette deuxième balade « le nez en l'air » dans les rues de Paris, nous porterons notre attention sur les immeubles d'habitation édifiés entre à la fin du 19<sup>e</sup> siècle et les années 1960.

Nous examinerons les styles et les éléments caractéristiques des façades permettant de dater les époques de construction.



### RENDEZ-VOUS :

**Le jeudi 1 juin 2017**

**à 14h15**

14, rue J. de la Fontaine 75016 Paris  
(métro Jasmin - RER Kennedy Radio-France)

*Balade de 2 H - environ 1.5 km*

### Prix

5 € par personne (adhérents)  
10 € par personne (non adhérents)

Pour vous inscrire, merci d'envoyer un email à :  
**isabelle.jouve@hotmail.com**



**Patrimoine-Environnement** est une association reconnue d'utilité publique qui oeuvre à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine et des paysages dans toutes leurs diversités.

L'association conseille et assiste juridiquement ses adhérents. Elle intervient entre autre auprès des pouvoirs publics et participe aux débats nationaux.

Elle a aussi pour vocation d'informer et d'agir à travers des actions spécifiques comme par exemple l'organisation de Journées de Patrimoine de Pays et des Moulins ou d'ateliers thématiques.

L'organisation de visites guidées lui permet à la fois de faire découvrir des lieux originaux ou méconnus et de sensibiliser le grand public à la sauvegarde du patrimoine.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

**Patrimoine-Environnement**  
**6, passage des Deux Soeurs**

**75009 Paris**

**01 42 67 84 00**

**[www.patrimoine-environnement.fr](http://www.patrimoine-environnement.fr)**